

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## ARC 4650 PRESOAK 30GL

### Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Nom du produit :** ARC 4650 PRESOAK 30GL  
**Numéro de produit:** 30023733  
**Usage du produit :** Nettoyant.  
**Fabricant/fournisseur :** Zep Inc.  
1310 Seaboard Industrial Blvd.  
Atlanta, GA 30318  
**Numéro de téléphone :** 1-877-I-BUY-ZEP (428-9937)  
**Numéro de téléphone d'urgence :** Pour informations sur la fiche signalétique:  
Compliance Services 1-877-793-7776  
Pour les urgences médicales: INFOTRAC 1-877-541-2016  
Pour les situations d'urgence liées au transport:  
CHEMTREC 1-800-424-9300  
**Date de la préparation :** Juillet 30, 2015

### Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### DESCRIPTION GÉNÉRALE DES RISQUES

DANGER

TRÈS TOXIQUE PAR INHALATION. MATÉRIEL CORROSIF - PROVOQUE DES BRÛLURES. PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION CUTANÉE. PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

**Effets potentiels sur la santé :** Voir la section 11 pour plus d'information.

**Voies d'exposition :** Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

**Yeux :** Provoque des brûlures.

**Peau :** Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Ingestion :** Provoque des brûlures. Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

**Inhalation :** Très toxique par inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

**Effets chroniques :** Aucune information n'est disponible sur le produit complet.

**Signes et symptômes :** Peut causer des brûlures chimiques graves. Irritation sévère, avec rougeur prononcée et douleur. Rougeur. Douleur. Cloques. Brûlures sévères de la peau.

**Conditions médicales aggravées en cas d'exposition :** Asthme. Allergies.

**Organes cibles :** La peau, les yeux, l'appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.

**Effets potentiels sur l'environnement :** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

### Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	68584-22-5	5 - 10
Acide sulfurique	7664-93-9	5 - 10
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	5 - 10
Acide citrique	77-92-9	1 - 5

# FICHE SIGNALÉTIQUE

ARC 4650 PRESOAK 30GL

Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	1 - 5
Éthane-1,2-diamine polymérisée avec le méthyloxirane et l'oxirane	26316-40-5	1 - 5
Acide fluorhydrique	7664-39-3	0.1 - 1
Benzaldéhyde	100-52-7	0.1 - 1

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

**Contact avec les yeux :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.

**Inhalation :** En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. En cas de malaise, consulter immédiatement un médecin.

**Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

**Conseils généraux :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

**Avis aux médecins :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Inflammabilité :** Ininflammable d'après les critères du SIMDUT.

**Produits extincteurs :**

**Moyens d'extinction appropriés :** Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

**Moyens d'extinction inappropriés :** Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

**Produits de combustion :** Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

**Données sur l'explosibilité :**

**Sensibilité aux chocs :** Pas disponible.

**Sensibilité aux décharges électro-statiques :** Pas disponible.

**Protection pour les pompiers :** Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :** Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

**Précautions environnementales :** Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, les égouts, les fossés et les cours d'eau. Pour empêcher une contamination de l'environnement, réduire au minimum la consommation d'eau.

**Méthodes de contention :** Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

ARC 4650 PRESOAK 30GL

**Méthodes de nettoyage :** Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

**Autre information :** Pas disponible.

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

### Stockage :

Conserver sous clé et hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais, loin des produits chimiques incompatibles.

## Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives d'exposition

#### Ingrédient

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16

Acide sulfurique

Xylènesulfonate de sodium

Acide citrique

Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium

Éthane-1,2-diamine polymérisée avec le méthyloxirane et l'oxirane

Acide fluorhydrique

Benzaldéhyde

#### Limites d'exposition ACGIH-TLV

Pas disponible.

0.2 mg/m<sup>3</sup>

Pas disponible.

Pas disponible.

Pas disponible.

Pas disponible.

0.5 ppm (comme F)

Pas disponible.

**Mesures d'ingénierie :** Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

### Protection individuelle :

**Protection pour les yeux et le visage :** Porter des lunettes de protection contre les poussières/les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial).

**Protection des mains :** Porter des gants résistant aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps :** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire :** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Considérations sur l'hygiène générale :** À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence :** Pas disponible.

**Couleur :** Incolore.

**Odeur :** Légère odeur.

**Seuil de l'odeur :** Pas disponible.

**État physique :** Liquide.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## ARC 4650 PRESOAK 30GL

<b>pH:</b>	< 1
<b>Viscosité :</b>	Pas disponible.
<b>Point de congélation :</b>	Pas disponible.
<b>Point d'ébullition :</b>	100 °C (212 °F)
<b>Point d'éclair :</b>	> 100 °C (> 212 °F)
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas disponible.
<b>Seuil minimal d'inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Seuil maximal d'inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Poids spécifique :</b>	1.11
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Complet.
<b>Coefficient de répartition eau/huile :</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Pourcent volatil, Pd. % :</b>	Pas disponible.
<b>COV, Pd. % :</b>	Pas disponible.

### Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Stable dans les conditions normales d'entreposage.

**Conditions de réactivité :** Chaleur. Matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles :** Alcalis. Métaux. Matières organiques.

**Produits de décomposition dangereux :** Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

##### Analyse des ingrédients

<b>Ingrédient</b>	<b>DL50 (orale)</b>	<b>CL50</b>
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	775 mg/kg, rat	Pas disponible.
Acide sulfurique	2140 mg/kg, rat	160 mg/m <sup>3</sup> 4hr, souris
Xylènesulfonate de sodium	> 7000 mg/kg, rat	Pas disponible.
Acide citrique	3000 mg/kg, rat	Pas disponible.
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Pas disponible.	Pas disponible.
Éthane-1,2-diamine polymérisée avec le méthyloxirane et l'oxirane	Pas disponible.	Pas disponible.
Acide fluorhydrique	Pas disponible.	171 ppm 4hr, souris;
Benzaldéhyde	800 mg/kg, rat	1276 ppm 1hr, rat
		Pas disponible.

**Yeux :** Provoque des brûlures. Peut causer des brûlures chimiques graves. Irritation sévère, avec rougeur prononcée et douleur.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

ARC 4650 PRESOAK 30GL

- Peau :** Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Rougeur. Douleur. Cloques. Brûlures sévères de la peau.
- Ingestion :** Provoque des brûlures. Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
- Inhalation :** Très toxique par inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

## EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

- Organes cibles :** Pas disponible.
- Effets chroniques :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Cancérogénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

## Ingrédient

## Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. \*

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	Non listé.
Acide sulfurique	G-A2, I-1 (brouillards et vapeurs)
Xylènesulfonate de sodium	Non listé.
Acide citrique	Non listé.
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Not listed.
Éthane-1,2-diamine polymérisée avec le méthyloxirane et l'oxirane	Non listé.
Acide fluorhydrique	Non listé.
Benzaldéhyde	Not listed.

\* Voir la section 15 pour plus d'information.

- Mutagénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Effets sur la reproduction :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Effets développementaux :**
- Tératogénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.
  - Embryotoxicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Sensibilisation des voies respiratoires :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Sensibilisation de la peau :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Matières toxicologiquement synergiques :** Pas disponible.

## Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité:** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Persistance et dégradabilité :** Pas disponible.
- Bioaccumulation / accumulation :** Pas disponible.
- Mobilité dans l'environnement :** Pas disponible.

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## ARC 4650 PRESOAK 30GL

### Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Appellation réglementaire en vertu du TMD

UN3264; Liquide corrosive, acide, organique, n.s.a. (acide sulfurique, acide fluorhydrique), GE II  
Quantité limitée ( $\leq 1L$ )

### Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Réglementations fédérales

**Canada :** Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

#### Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	LIS
Acide sulfurique	LIS
Xylènesulfonate de sodium	LIS
Acide citrique	LIS
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	LIS
Éthane-1,2-diamine polymérisée avec le méthyloxirane et l'oxirane	LIS
Acide fluorhydrique	LIS
Benzaldéhyde	LIS

#### HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 3\*      Inflammabilité - 1      Risque Physique - 0      EPP - B

#### NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 3      Inflammabilité - 1      Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

#### Classification du SIMDUT :

- Catégorie D1A - Matières très toxiques
- Catégorie D2A - Sensibilisation des voies respiratoires
- Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau
- Catégorie E - Matières corrosives

#### Symboles de SIMDUT :



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## ARC 4650 PRESOAK 30GL

### AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

- ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.  
A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.  
A2 - Présumé carcinogène à l'homme.  
A3 - Carcinogène animal.  
A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.  
A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.
- IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.  
1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.  
2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.  
2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.  
3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.  
4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.
- NTP (N)** Programme national de toxicologie.  
1 - Connu être carcinogène.  
2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

### Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

#### Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il peut ne pas être valide pour ce matériel si il est employé en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

**Date d'échéance :** Juillet 30, 2018

**Numéro de version :** 1.0

**Préparé par :** Nexreg Compliance Inc.  
Téléphone: (519) 488-5126  
[www.nexreg.com](http://www.nexreg.com)